L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI 28 JUILLET 1880.

LA MÉTROPOLE,
Compagnie d'Assurance
de Paris, France.

Le placement du capital et de l'excédant de cette Compagnie se fait entièrement en BONS DES ETATS-UNIS, EN OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS, et en obligations de chemins de fer garanties par le gouvernement français.

Capital payé intégralement..... $1,000,000
Actif en argent le 31 déc. 1879....1,149,810 14
Avec la garantie additionnelle au profit des porteurs de polices, de la responsabilité des actionnaires 3,000,000
A commencé ses opérations aux Etats Unis le 11 novembre 1879.

Exposé de la succursale des ETATS-UNIS,
Le 31 décembre 1879.

ACTIF.

Bons 4 o/o des Etats Unis déposés entre les mains du Trésorier d'Etat du Mass	$206,000 00
Dû pour intérêts (Argent entre les mains du Trésorier d'Etat	2,000 00
Argent déposé en Banque	19,219 15
Argent au bureau	65 59
Primes non payées	25,906 55
Total	$253,191 29

PASSIF.

Pertes non payées en cours de règlement	$5,575 00
Réserve pour réassurance	20,889 59
Dû pour commissions et toutes autres obligations	6,865 23
Surplus net aux Etats Unis, en sus de toutes obligations	219,861 47
	$253,191 29

Nous sommes prêts à émettre des polices d'assurance de la compagnie ci-dessus aux conditions les plus avantageuses. Nous livrons des polices sur maisons pour 3 ans à 4 o/o et sans amortissement.
PHELON & RANDALL, agents,
47 rue Carondelet.
4 juillet—1 m. N.-Le Orléans.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DU—
CROISSANT,
(CRESCENT INSURANCE CO.)
67 et 69, Rue du Camp,
NOUVELLE-ORLÉANS.
Organisée en 1849—Réorganisée en 1869.
CAPITAL EN ARGENT $400,000
Sollicite des
Risques d'incendie, de Rivière et de Marine.

W. R. LYMAN.....Président.
S. B. NEWMAN.....Vice-Président.
CHAS. E. RICE.....Secrétaire.

Directeurs:

Samuel B. Newman	Samuel H. Kennedy,
Thomas A. Adams,	Victor Meyer,
Joseph Bonsigg,	Edward J. Gay,
S. Hernsheim,	Alf. Moulton,
Geo. W. Sentell,	Wm. B. Conger,
F. E. Mortimer,	John M. Parker,
Reuben G. Rush,	George Martin,
Edward Sale,	Harry L. Flash,
W. W. Sears,	J. J. Neiss,
A. H. Howard,	Lucien Delery,
C. Martinoli,	Louis Prados,
Charles H. Dalsen,	Charles Newman,
R. P. Gregory,	S. C. Coulon,
Wm. A. Phelps,	John Calder,
Ford Marks,	Wm. E. Lyman.
E. H. Adams,	27 juin—1m V C

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nile-Orléans.
Bureau No 10 rue Carondelet.

Nouvième état Annuel.

CONFORMÉMENT à une prescription de sa Charte la compagnie publie l'exposé suivant
Primes reçues durant année expirant le 30 juin 1880.

Risques d'incendie	$56,611 20	
Risques de rivière	13,127 74	
Risques de marine	6,590 96	76,329 80
Moins les primes non expirées	$18,455 86	
Moins les primes remboursées et cancelées	2,501 51	20,957 37
Primes nettes reçues		$55,372 43
Ajoutes les primes non expirées 1879		16,532 37
		$71,904 80

Pertes, etc payées durant la même période

Risques d'incendie	$19,729 50
Risques de rivière	2,457 44
Risques de marine	2,712 84
Réductions	10,184 46
Réassurances	3,691 98
Taxes	1,230 22
Loyer	1,200 00
Impressions et annonces	292 60
Bureau des Réassureurs (Board of Underwriters)	1,645 30
Dépenses etc. nominalement	4,999 24
	$47,943 58
Profits nets	$24,961 31

La compagnie possède l'actif suivant

Primes en vue de perception	$9,630 56
Actions de Banques et assurances (taux du marché)	60,099 91
Propriété immobilière	19,189 20
Billets garantis par des sûretés	6,479 68
Billets garantis par hypothèques	10,558 91
Billets à recevoir à échéances échéances	6,014 98
Meubles de bureau et installations	1,176 43
Argent comptant en caisse	24,119 94
Total de l'actif	$137,269 61

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte prise des livres de la compagnie.
CHARLES PRAGST Président.
JNO. WILSON, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé sous serment, devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 7me jour de juillet 1880.
JOHN BENDERNAGEL, notaire.

Nouvelle-Orléans, 6 juillet 1880.
A l'assemblée du Conseil des Directeurs tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité des voix, de déclarer un dividende de DIX pour cent sur le fonds capital de la compagnie, payable sur DEMANDE, et un dividende additionnel de CINQ pour cent aux assurés sur leurs primes de participation en outre de l'escompte de QUINZE pour cent déjà reçu par les dits assureurs sur les primes brutes, payable à partir du 2me jour d'août 1880.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Directeurs.

Jno. Wilson.	M. Mellinger.
E. Pragst.	A. Wahl.
M. Fogwirth.	F. Ardubolt.
B. Saloy.	Wm. Fagan.
M. Abascal.	H. Schroeder.
H. Hughes	J. Sachsida.
A. D. Finley.	A. Haber.
Thos. L. Sugg.	S. M. Miller.
Geo. Auer.	Geo. Ellis.
F. Sancho.	J. H. Menge.
C. Thomasellos.	M. Mann.
F. K. Barrazza.	A. Xiques.
M. Seibel	9 juil—1mois

1864 - - Etablissement - - 1864
D. MORIARTY,
Nos 249, 251, 253, 255 et 257 rue Poydras.

VENANT d'arriver.—Un fort lot de VINS Californie, rouges et blancs, à l'ancien prix de cette la gallon. 10 mars—1m

THE GREAT SAUCE
OF THE WORLD.
Lea & Perrins
Signature is on every bottle of **GENUINE WORCESTERSHIRE SAUCE.**
Imparts the most delicious taste and zest to
EXTRACT of a LETTER from a MEDICAL GENTLEMAN at Madras to his brother at WORCESTER, May, 1861
"Tell LEA & PERRINS that their sauce is highly esteemed in this India, and is, in my opinion, the most wholesome sauce that is made."
SOUPS, GRAVIES, FISH, HOT & COLD MEATS, GAME, &c.
Sold and used throughout the world.
JOHN DUNCAN'S SONS, AGENTS FOR NEW YORK.
LEA & PERRINS' WORCESTERSHIRE.

QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
EPICERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest.
AUX MAGASINS BLEUS,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
8 juil 80—1an Nlle-Orléans.
ADT. CARRIÈRE. G. CARRIÈRE.
H. L. CARRIÈRE. J. CARRIÈRE
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 34½ RUE CARONDELET.
A reçu Huîtres par conséquences à nos amis et à ceux de leur ami. La Huître est Bonne.

L.S.L.
PRENEZ AVIS.
Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.
Tous les lots pavés en plein!
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
—
LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—PERA—
A la Nouvelle-Orléans Lne,
Mardi, 10 AOUT 1880.
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE H.
GROS LOT:
$30,000.
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ELEVANT A—
$110,400!
Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin
Au bureau de la compagnie.
DANS LA MATINEE DU
MARDI, 10 AOUT 1880.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
—
Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000,	soit	$30,000
1 Lot de	10,000,	soit	10,000
1 Lot de	5,000,	soit	5,000
1 Lot de	2,500,	soit	2,500
5 Lots de	1,000,	soit	5,000
20 Lots de	500,	soit	10,000
100 Lots de	100,	soit	10,000
200 Lots de	50,	soit	10,000
500 Lots de	20,	soit	10,000
1,000 Lots de	10,	soit	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2 | Demi-Billet, $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,
M. A. DAUPHIN,
Président.
Nouvelle-Orléans, Lne.
Transmettez l'argent par des ordres sur la poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par Express.
Souvenez-vous qu'un Tirage de $2 du MARDI, 10 AOUT 1880, TOUS LES LOTS —SONT— PAYÉS SUR PRÉSENTATION.
On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.
D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
PRÉSIDENT,
Nouvelle-Orléans, Lne
TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.
N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Provinces Britanniques, et les personnes prétendantes l'être et sollicitant des ordres se trompent grossièrement et entre sont des escrocs.

PALAIS DE MEUBLES DE Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR
MAISON ÉTABLIE EN 1840
L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.
Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de cotelline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.
Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.
Meubles de chambre à coucher en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.
Meubles de salle à manger, de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.
PRIX TRÈS RÉDUITS.
Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se rediant.
Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Crins et Plumes.
LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.
AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et le qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,
A bon marché pour du comptant.
Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!
Emballage et livraison gratis
On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.
Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,
Coin Perdido, et
84, 86, 88, 90 & 92 RUE PERDIDO.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

J. B. P. Morfield vs H. Burmeister.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 26,390.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Troisième Cour de District, par la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 28 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Englesh, Amour, Port et Grape, désigné par le No 25 de l'Ilet No 9, mesurant 30 pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Englesh sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et 6 lignes.

2° Un certain lot de terre dans le même District et Ilet ci-dessus mentionné, tel désigné sur un plan américain, vingt-neuf pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Amour sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et cinq lignes entre la rue Amour et la rue Grape.

3° Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations y attenant, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Hospitals, Bayou, Bienville et Conti, et désignés par les Nos 7 et 11 sur plan dressé par J. M. Pilié, en date du 11 mai 1877, et déposé en l'étude de Arthur Moise, notaire de cette ville par acte en date du 16 juillet 1877. Les dits lots ensemble chacun un pied *front* sur rue et cinq pieds de face en chacune des rues Hospitals et Bienville sur une profondeur de cent vingt pieds.

5° Un autre lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et dans l'Ilet No 21, compris entre les rues Lafayette et les rues St Avid, Port et St-Jean-Baptiste, désigné par les Nos 1 et 2 du plan dressé par C. Giroux et A. Castaing, en date du 18 juin 1883, déposé à l'étude de W. J. Castell, notaire de dite ville, mesurant trente sept pieds lot No 6 forme le coin des rues St Jean-Baptiste et de l'avenue Lafayette et mesure trente-trois pieds neuf pouces de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes; le lot No 6 mesure trente-trois pieds huit pouces et quatre lignes de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes; le lot No 7 mesure trente-trois pieds huit pouces et quatre lignes de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes entre lignes parallèles.

4° Un certain lot de terre situé dans le même District dans l'Ilet No 611, compris entre les rues Lafayette Avenue (ou Promenade), Gérod, Arts et St-Jean Baptiste, lequel lots sont désignés par les Nos 1 et 4 sur un plan arrêté à un acte passé pardevant A. Dorlocourt, notaire, le 13 juillet 1866, étant la vente par Bertrand Gaillard à W. Smith, d'après lequel plan les dits lots mesurent comme suit, à savoir:

Lot No 1, mesure 24 pieds de face à l'Avenue Lafayette, cent seize pieds trois pouces et quatre lignes à la rue Gérod, ceux dit pieds sur la ligne qui sépare le lot de 60, 2, et soixante et un pieds huit pouces et cinq lignes sur la ligne du fond allant dans une direction oblique, le dit lot étant la même propriété acquise par le défendeur Henry Burmeister par achat de B. Saloy, par acte pardevant A. Dorlocourt, notaire, passé le 6 août 1877, et le dit lot No 4, mesure trente quatre pieds de face à l'Avenue Lafayette, cent cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations sur les dites propriétés et les droits, voies, privilèges, servitude et avantages qui y appartiennent, ainsi que en dépendent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3, 10, 17, 24, 28.

Compagnie de Valette Dry Dock vs. Valette et Henri Clay Porter.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 25,554.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 3 août 1880 à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

1° Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations y attenant, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Hospitals, Bayou, Bienville et Conti, et désignés par les Nos 7 et 11 sur plan dressé par J. M. Pilié, en date du 11 mai 1877, et déposé en l'étude de Arthur Moise, notaire de cette ville par acte en date du 16 juillet 1877. Les dits lots ensemble chacun un pied *front* sur rue et cinq pieds de face à chacune des rues Hospitals et Bienville sur une profondeur de cent vingt pieds.

2° Un autre lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et dans l'Ilet No 21, compris entre les rues St Avid, Port et St-Jean-Baptiste, désigné par les Nos 1 et 2 du plan dressé par C. Giroux et A. Castaing, en date du 18 juin 1883, déposé à l'étude de W. J. Castell, notaire de dite ville mesurant trente sept pieds lot No 6 forme le coin des rues St Jean-Baptiste et de l'avenue Lafayette et mesure trente-trois pieds neuf pouces de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes; le lot No 6 mesure trente-trois pieds huit pouces et quatre lignes de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre situé dans le même District de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues Hagatelle, Amour, St-Antoine et Bonne Katrina, mesurant vingt-huit pieds de face à la rue Hagatelle sur soixante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné d'un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à M. Mazigny, ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans limite ni réserve, étant la même propriété acquise par achat par Pierre Chavarie de Louis Garnier, par acte passé le 27 juin 1872, pardevant Onési phore Drouet, notaire en cette ville.

4° Et un lot de terre situé dans la Faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 5, d'après un plan dressé le 5 avril 1832 par le voyer de la ville et déposé en l'étude de l'arlie Pollock, alors notaire en cette ville, le dit lot mesurant six pieds trois pouces et demi de face à la rue Lesseps, entre la rue Bons Enfants, sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans limite ni réserve. Etant la même propriété acquise, par achat, par feu Pierre Chavarie de L. J. Gérard et dans par acte passé le 7 juillet 1872, pardevant Oscar Drouet, notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
7 juillet—7, 14, 21, 28 août 4 7.

Basile Gurdey vs Mme E. A. Jordan et son époux.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 45 948.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 21 juillet 1880 à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, servitude et avantages qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Lafayette, Carondelet, Poydras et Baronne et mesurant sept pieds onze pouces et six pouces de face à la rue Lafayette sur une profondeur de trente et un pieds onze pouces et cinq lignes sur la côté de la rue Baronne et vingt-neuf pieds sept pouces et six lignes de la rue Carondelet et traversant sur un côté par la propriété qui appartient à Samuel Livermore et dans le fond par la propriété qui appartient ou qui appartient à L. Milandre.

Etant la même propriété acquise par Mme E. A. Jordan par achat d'Alexandre Aiguette par acte passé pardevant James Fahey, notaire en date du 2 avril 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
30 juin—1 a 31 juil.

S. Guinault pour l'usage etc. vs Jules Suisson et als.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10-274.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 21 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un certain lot de terre et un magasin, cuisine et brique et autres améliorations construites sur le dit lot de terre, les droits, privilèges, servitudes, sans aucune exception ni réserve, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans et désigné par la lettre B, sur un plan dressé en date du 15 décembre 1860, par J. A. Hémécourt, déposé, voyer et arrêté à un acte passé pardevant C. V. Pouton, notaire, le 22 décembre 1860, étant la propriété hypothécaire du Dr Roudanez, en faveur de Alphonse Jeanselme, sur le lot désigné, le magasin et la cuisine en brique désignés par la lettre A, et formant l'ensemble du Baronne et Gérod, sous le dit plan, terre, magasin et cuisine désignés par la lettre B mesurant vingt-un pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Baronne; le même lot sur la ligne du fond est sur une ligne de profondeur du côté du coin des rues Baronne et Gérod, ensemble avec tous les droits de servitude et améliorations qui y trouvent, sans aucune exception ni réserve, étant la même propriété acquise par achat par Jean Jacques Rivolo, d'après un plan fait par J. M. Pilié, en date du 8 décembre 1860 et déposé à l'étude de Rodolphe Rouny, notaire en cette ville. Les dits lots Nos 1 et 2 étant contigus et faisant face Gérod et le dit lot No 2 formant le coin des dites rues Gérod et Baronne, d'après le Louis H. Pilié, les quels lots de terre Nos Un et Deux, dans le lot Un ont été achetés par le défendeur en cette affaire, de la ville de la Nile-Orléans, à laquelle ils appartiennent comme héritiers de feu Mme Clémence Jeanselme, alors épouse de John McDonough et comme il paraît par acte de l'hypothèque du défendeur passé pardevant C. V. Pouton, notaire, le 22 décembre 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
21 juillet—21, 28, août 4, 11, 18 21.

L. Rodier & Co vs John Sangert

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 11141.—En vertu d'un ordre de vente, en date du 23 juillet 1880, à moi adressé par la Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 31 août 1880 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Le débit de café, situé No 55 du Marché Poydras, et les droits, privilèges titres et intérêts du défendeur, John Sangert du dit débit, au droit de l'occuper, de l'exploiter et à celui de le louer de la ville de la Nouvelle-Orléans, en conformité avec les lois et les ordonnances y relatives.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 juillet—24 31, 4 août

VENTES PAR LE SHERIF.

John V. Moore vs Algernon S. Bock et als.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT JUDICIAIRE pour les Sixième et Septième Districts de la paroisse d'Orléans. No 2114.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District Judiciaire pour les Sixième et Septième Districts municipaux de la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 3 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans le faubourg Hurstville, anciennement paroisse Jefferson, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, désigné par le numéro vingt deux sur un plan fait par B. Buisson, en date du 17 mars 1857, déposé en l'étude de K. Barnett, alors notaire en cette ville, borné par les rues Eleanor Laurel et Live Oak et par la ligne de division des Bloomington et une façade de trois cents pieds sur la rue Eleanor, deux cent cinquante six pieds de face à la rue Live Oak et deux cent quatre-vingt dix pieds quatre lignes de face à la rue Laurel.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 juillet—3, 10, 17, 24 31—août 7

Jos. H. Oglesby et Wm. C. Black reçu vs Theodore C. Menger.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10-274.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 31 juillet 1880, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet compris entre les rues Fourche et Ursulines, désigné par les Nos 1 et 2 du plan dressé par Louis Pilié, en date du 2 juillet 1866, et déposé en l'étude de Rodolphe Rouny, notaire, le 11 juillet 1866, étant la vente par Bernard Gaillard à Jean Pierre Lafarge, en date du 10 mai 1847, déposé comme plus haut, en l'étude de Rodolphe Rouny, notaire en cette ville. Le dit lot mesure vingt pieds de face à la rue Bienville vingt pieds de largeur dans le fond sur cent trente pieds de profondeur, et quatre lignes et un tiers d'une ligne sur le côté près le Bertaut et cent trente neuf pieds cinq pouces sur la ligne du fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur le dit lot.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
29 juin—29 juil 6, 13, 20, 27, 31.

Emile Bonny vs. Charles Denian.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10,791.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 27 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un certain lot de terre, désigné par le No 436 dans le Vieux Faubourg Marigny, dans le District de cette ville, borné par les rues St Claude, Hancock Marais et Trioux, contenant sept cent neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles et quarante pieds sept pouces et demi de large dans le fond sur cent trente pieds de profondeur et trente pieds de largeur en la ligne de façade à la rue Hancock, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en maison de bois à deux étages contenant douze pièces, ayant trois chambres au rez-de-chaussée et trois chambres au deuxième étage, avec galerie en bois de fer et cabinet et galeries dans l'étage supérieur et terrasse et bien d'aisance.

Et le dit lot de terre attenant au susdit désigné par la lettre B mesurant cent cinq pieds de face à la rue Hancock sur une profondeur de soixante quatre pieds sept et demi entre lignes sur la ligne qui le sépare du lot B, soixante quatre pieds cinq et trois quarts pieds sur la ligne du fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une maison en bois de deux chambres, cabinet et balcon avec bord de mansarde.

Un lot de terre situé dans le même District et faisant le coin des rues Delachaise et Coliseum, désigné par la lettre A, trente deux pieds de face à la première rue et vingt cinq pieds de profondeur et de façade à la dernière rue le même pied de deux sur la ligne qui le divise du dit lot de B et plus les deux pieds de deux et sept huitièmes pouces de largeur sur la ligne du fond qui le sépare du lot B déjà décrit ci-dessus ensemble avec tous les droits, titres et intérêts que la cédante en cette affaire, et dans le fonds, entre avec quatre chambres, et galerie et deux cabinets, deux vitrines, deux d'aisance, cour en pavés et briques.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
8 juil—8, 15, 22, 29—août 5, 10

Juan Domerie vs Alex. M. Spaulding et als.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 11 032.—En vertu d'un ordre de vente, en date du 19 juillet 1880, à moi adressé par l'Hon. Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 31 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

La goélette "Ariel", ses agrès, appareils et meubles, comme elle se trouve dans le fleuve Mississippi, du port de la Jeune Eraté, dans le Premier District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
20 juillet—20 27, 31

ROYAL LOAN OFFICE
Coin des rues Royale et Toulouse.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et le qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!

Emballage et livraison gratis

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,
Coin Perdido, et
84, 86, 88, 90 & 92 RUE PERDIDO.

VENTES PAR LE SHERIF.

E. S. Keep vs William Mimes et als.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 26,377.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Dauphine dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI 14 août 1880, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St. Charles, Prytanée, Pléniere et Philippe, et désignés comme les sept Nos un deux et trois sur un plan No 13, sur le bureau de H. B. Genis, et devant notaire en cette ville. Les lots Nos 1 et 2 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds six pouces de face sur St Charles, sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ou des dits terrains formant l'angle des rues St. Charles et Premiere et le terrain A mesure soixante pieds de face sur Première, sur cent quatre vingt trois pieds quatre pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29 juin—29 juil 6, 13, 20, 27, 31.

Dr A. W. Smythe vs Nimrod Ann Bevan et als.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 11 137.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine, dans le deuxième district de cette ville, SAMEDI le 14 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un certain terrain avec toutes et chacune les premier district de cette ville dans l'Ilet formé par les rues Lavergne, Pelicot, Bienvenue et Agnès. Etant la même propriété acquise par Mme E. Thalie. Tel étant que le tout de terre ou sur un pieu anglais, quarante neuf pieds et deux pouces et deux lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante trois pieds et deux pouces et cinq lignes, ou de terre, et de hypothèques jusqu'à la ... Thalie et ... Thalie, étant la propriété de feu Gonzalve Thalie, fait des dits actes ... Thalie et ... Thalie, et ... par acte passé pardevant ... notaire en cette ville, en date du 5 juin 1854.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
13 juil—13, 20, 27, août 3, 10, 14.

W. A. Mason vs J. Mayson.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10,471.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 7 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet compris entre les rues Gravier, Perdido, Dryades, anciennement Philippe, et Berhman-Grave, mesurant 30 pieds et 10 sur un plan arrêté à un acte de vente passé pardevant S. Magner, notaire, et mesurant